

ÉDI TO

**Thierry
SUAUD**

Président de la CLE
Vallée de la Garonne

Une nouvelle étape clé pour le SAGE Vallée de la Garonne : définir ensemble une vision commune.

Grâce à la mobilisation des acteurs de la vallée de la Garonne et au travail conduit depuis plusieurs années, le SAGE entre dans sa deuxième phase d'élaboration. Le socle consolidé dont nous disposons nous permet aujourd'hui de partager et de définir ensemble les axes stratégiques et les orientations opérationnelles du SAGE.

La Commission Locale de l'Eau a réaffirmé sa volonté de conduire un projet commun et cohérent, dans un esprit de partage et d'écoute. Il nous appartient aujourd'hui d'opérer ensemble des choix ambitieux et solidaires pour une meilleure gestion du fleuve.

L'année 2017 s'inscrit, plus que jamais, pour la CLE, dans la continuité de ses engagements et dans une indispensable dynamique collective.



LANCEMENT DE LA PHASE II DU SAGE VALLÉE DE LA GARONNE

■ Une CLE reconduite...

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie le 13 décembre 2016 en séance plénière d'installation dans les locaux du Conseil régional Occitanie à Toulouse. A cette occasion, son président, Thierry Suaud, et son vice-président, Hervé Gillé, ont été reconduits. Le Bureau de la CLE a été installé.

Témoignage de la volonté de la CLE de mettre en place un projet commun et cohérent sur l'ensemble du territoire, un collège inter-SAGE a été installé pour constituer le Bureau élargi de la CLE. Composé de 11 membres représentant les SAGE et les bassins adjacents, il institue les interactions déjà mises en place avec les territoires limitrophes dans une approche inter-SAGE.

■ ...en vue d'une définition collective des orientations stratégiques

La CLE a confirmé sa volonté de poursuivre l'élaboration du SAGE Vallée de la Garonne dans un esprit de dialogue et d'échange avec l'ensemble des parties prenantes, fortement impliquées depuis plusieurs années. Elle a aussi rappelé les modalités d'interaction avec la révision du PGE Garonne-Ariège. La CLE a également réaffirmé le calendrier d'élaboration du SAGE permettant de satisfaire aux exigences du SDAGE qui prévoit l'écriture du projet de SAGE Garonne avant fin 2017.

P.02

DOSSIER...

Une vision commune
pour le SAGE Vallée de la Garonne

P.04

EN BREF...

SAGE - PGE GARONNE-ARIÈGE
Jouer la carte de l'interaction

DOSSIER...

UNE VISION COMMUNE POUR LE SAGE VALLÉE DE LA GARONNE

Les combinaisons scénario principal/scenarii complémentaires ont été le support des choix dans l'objectif de définir un cadre stratégique pour le SAGE.

7 enjeux

d'aménagement et de gestion des eaux identifiés pour le SAGE Garonne

Des scenarii à la stratégie partagée

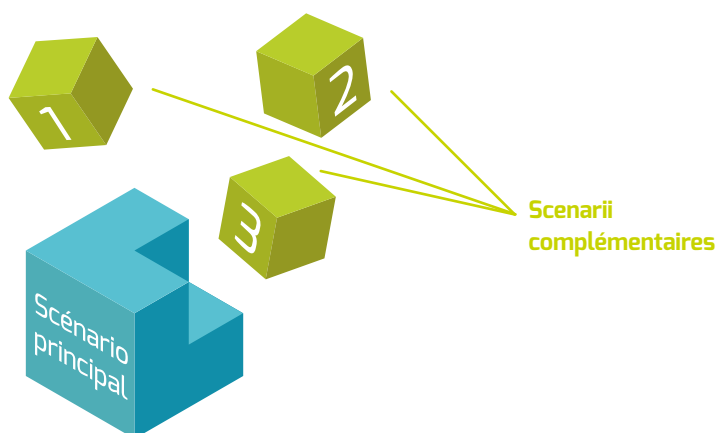
L'objectif général de cette phase d'élaboration des scenarii est de définir, en concertation avec les acteurs locaux, tous les leviers d'action qui s'offrent à la CLE en vue d'une élaboration partagée du SAGE.

Un scénario principal reflet de l'ambition de la CLE

Un scénario principal, socle commun reflétant l'ambition de la CLE, présente les leviers d'action indispensables à la mise en œuvre du SAGE. Ces leviers d'action sont le cœur de la stratégie et seront traduits en dispositions détaillées dans les documents constitutifs du SAGE.

Des scenarii complémentaires, leviers d'action additionnels

Trois scenarii complémentaires rassemblent des leviers d'action additionnels ou emblématiques qui, comme leur nom l'indique, viennent compléter le scénario principal. Ils n'ont pas été construits en suivant une logique d'ambition graduelle mais plutôt en suivant une logique de complémentarité. Il peut, par exemple, s'agir de leviers d'action axés sur la gestion du sol, ou sur l'animation quelles que soient les thématiques.



110 contributions et pistes d'action

collectées pour nourrir l'élaboration des scenarii du SAGE.

▶ **LE CALENDRIER...**

TEMPS 1

1^{ER} SEMESTRE

Examen et consolidation des scenarii et propositions de choix stratégiques en concertation avec les acteurs et le Bureau de la CLE

Garonne et plaine en amont de La Réole (33)



Garonne et plaine au niveau du Fauga (31)

DÉFINIR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES EN AMONT DE LA RÉDACTION DU SAGE

Le 3 février dernier, les acteurs du SAGE se sont réunis afin de partager les axes du scénario principal et de travailler en groupe sur les scénarii complémentaires.

Le scénario principal, qui propose de mobiliser tous les leviers d'action estimés incontournables, a été présenté aux participants. Ce scénario répond aux exigences réglementaires et celles d'ores et déjà fixées par la CLE, tout en tenant compte des dispositions du SDAGE.

Les scénarii complémentaires ont été examinés par les participants afin

d'émettre des propositions au Bureau de la CLE. Il s'agissait, pour chacun des scénarii, de mettre en exergue leurs avantages et inconvénients. A l'issue de ces contributions, il est apparu que le scénario 1 (fédérer) pouvait être écarté au profit d'un assemblage des scénarii 2 et 3 (s'adapter et intégrer).

En effet, le scénario 1 ne semble pas proposer, selon les acteurs du territoire, assez d'innovation, et être assez axé sur la recherche.

Les scénarii 2 et 3 semblent davantage complémentaires, à la fois par les leviers d'action qu'ils mobilisent, mais également par rapport au scénario principal, puisqu'ils recommandent une gestion quantitative intégrée et

une gouvernance qui prennent en compte les spécificités locales et le changement climatique. Le scénario 2 a été largement sollicité puisqu'il prône à la fois la recherche de la résilience des milieux par leur qualité et leur

fonctionnement mais aussi la mobilisation de l'ensemble des leviers d'actions pour retrouver l'équilibre quantitatif (économies, optimisation de l'existant, réserves...) à l'issue de projets de territoire qui en analyseront la faisabilité localement. Le scénario 3, quant à lui, se positionne comme intégrateur des politiques conduites, avec la création d'un établissement public territorial de bassin, et met l'accent sur les chiffrages économiques des services rendus par les zones humides et la maîtrise foncière.

Pour tous les scénarii, les participants ont rappelé la nécessité de passer à l'expérimentation et à l'action, grâce au socle de connaissances déjà disponible.

Le Bureau de la CLE a validé début mars cette proposition d'un assemblage des scénarii 2 et 3 issue des groupes thématiques, après les avoir tous examinés.

Dès lors, le projet se poursuivra entre avril et septembre avec une concertation des groupes thématiques qui aboutira à un Bureau de la CLE, afin de formaliser un projet de stratégie préalable à la rédaction du SAGE.



Garonne et plaine en aval d'Agen (47)

TEMPS
2

MI-2017

Bureau de la CLE
et CLE, choix stratégiques

TEMPS
3

2ND SEMESTRE

Rédaction
du projet de SAGE

SAGE GARONNE ET PGE GARONNE-ARIÈGE

JOUER LA CARTE DE L'INTERACTION

Le Plan de Gestion d'Étiages (PGE) Garonne-Ariège découle d'une orientation du SDAGE Adour-Garonne, qui fixe également les objectifs stratégiques qui seront déclinés dans le SAGE Garonne. Le PGE vise, en période d'étiage, à assurer la coexistence de tous les usages et le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

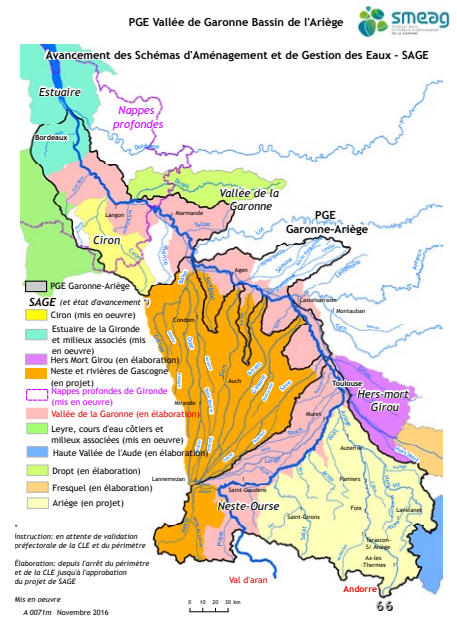
Ce PGE est actuellement en cours de révision. La CLE a manifesté sa volonté de s'inscrire dans les réflexions de ce projet commun puisqu'il existe une triple complémentarité entre le SAGE Garonne et le PGE Garonne-Ariège :

- **Le périmètre.** En effet, le périmètre du SAGE est inclus dans celui du PGE et l'échelle de réflexion du PGE permet donc d'appréhender les grands équilibres quantitatifs.
- **L'opposabilité juridique.** Le SAGE étant opposable, il permettra de faciliter la mise en œuvre de certaines mesures du PGE, en les intégrant au SAGE.
- **La typologie d'actions.** Des leviers complémentaires, concernant la gestion quantitative des étiages sont mobilisables dans le SAGE : gestion

des sols, zone d'expansion des crues, protection des zones humides, évolution des pratiques agricoles.

La CLE a arrêté certaines modalités d'interaction dans l'élaboration du SAGE avec le PGE Garonne-Ariège. Les animateurs de SAGE ont également été consultés afin d'alimenter les travaux et temps de concertation préalables à cette révision et permettre à chaque CLE de transmettre les préoccupations qui sont les siennes.

La CLE, assistée du Bureau élargi rendra également un avis sur le projet de PGE mi-2017. De plus, elle se saisira des conclusions du PGE Garonne Ariège révisé pour alimenter le volet quantitatif du SAGE Garonne.



PUBLICATIONS DU SAGE VALLÉE DE LA GARONNE

Pour retrouver différents documents associés à la démarche d'élaboration du SAGE : état des lieux (état initial, diagnostic et tendances), inventaire des zones humides, ...

RENDEZ-VOUS SUR www.sage-garonne.fr



CONTACTS

M. Thierry SUAUD

Président de la CLE
Conseiller régional Occitanie
Maire de Portet-sur-Garonne (31)

M. Hervé GILLÉ

Vice-président de la CLE
Président du SMEAG
Vice-président du Conseil
départemental de Gironde (33)

M. Vincent CADORET

Chef de projet SAGE Vallée de la Garonne
Equipe d'animation du SAGE
Tél : 05 62 72 76 00
Fax : 05 62 72 27 84
contact@sage-garonne.fr

Directeurs de la publication : Thierry Suaud et Hervé Gillé
Rédacteur en chef : Vincent Cadoret
Comité de rédaction : Groupe communication de la CLE
Conception et exécution : Parménion - Digismart
Crédits photo : copyright Didier Taillefer/SMEAG
Impression : Imprimerie Messages, 10 000 exemplaires
Imprimés sur du papier recyclé
Avril 2017

Avec l'accompagnement technique et financier de :

